

En cette année 1667, le duc de Créqui avait envahi le Luxembourg avec une grande armée française; n'ayant pas trop de confiance dans ses troupes, il n'osa pas attaquer la forteresse de Luxembourg commandée par le Prince de Chimay, gouverneur; toutefois il parcourait et ravageait la Province et chargea de contributions les biens de l'Abbaye aux environs de Rodemack, (7) alors qu'il ramenait ses troupes dans la direction d'Echternach. Pour lui échapper, le R. P. Paschasius se réfugia à Trèves où il mourut. Au moment du décès du R. P. Paschasius, le R. P. Philippe de la Neuforge, qui se relevait alors d'une maladie, séjournait à Luxembourg, alors que le duc de Créqui occupait avec son armée un camp situé entre Echternach et Bitbourg. Informé du décès de l'Abbé, celui-ci commença à faire des démarches à Paris afin d'obtenir l'Abbaye en commande pour son fils âgé seulement de quatre ans. Pour déjouer ce projet, les moines d'Echternach durent faire de nombreux efforts zélés. La plupart des prêtres et des religieux avaient quitté le couvent pour ne pas être obligés d'élire ou de reconnaître un abbé proposé par les Français et ils réussirent seulement le 25 juin de la même année 1667 à obtenir du Conseil de Bruxelles au nom du Roi Charles d'Espagne la nomination du R. P. Philippe de la Neuforge. Dans la suite, celui-ci obtint du Nonce de Bruxelles la gestion des dîmes ecclésiastiques; Clément IX lui confirma le 18 décembre sa dignité abbatiale. Dès le début de sa direction, il renouvela les traités de fraternité avec les monastères d'Orval, de St-Jacques de Liège, de St-Martin de Trèves, de St-Hubert, de Ste-Marie-aux-Martyrs à Trèves.

En 1667, il obligea les habitants de Geichlingen à lui prêter hommage.

En 1668, il conféra au prêtre Thomas Volsfeldt l'autel de la sainte Vierge dans le village de Steinheim, comme il résulte des registres de ce prêtre de 1668.

Le 4 août de la même année, il investit Gabriel Bayet du fief de Simmingen.

Le 24 mars 1671, il investit le seigneur Schenck du fief de Nachstouben.

En 1671, il acquit pour le prix de 40 écus impériaux de Trèves un verger à Dreis.

En 1671, il acquit pour le prix de 72 écus impériaux à Luxembourg les terres dites Pernotte, situées à Ferschweiler.

En 1672, il obtint par un contrat d'échange un terrain situé derrière la maison que l'Abbaye possédait à Kinheim.

En 1673, il obtint de l'avocat Aldringen par un contrat d'échange une écurie sur l'emplacement de laquelle fut construit le refuge de Luxembourg; il paya cent écus impériaux et donna en échange une maison située au coin du refuge dans la direction de l'Hôtel de Ville (aujourd'hui Palais g.-d.)

Par un acte de vente résiliable, il vendit en 1674 pour 300 écus impériaux les biens situés aux environs de Rollingen dans la paroisse de Mersch; l'abbé Hormann les racheta. (8)